

CANADA
QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Rivière-
au-Tonnerre, tenue ce 1^{er} octobre 2025, au bureau municipal.

SONT PRÉSENTS (ES):

Monsieur Jacques Bernier	Maire
Monsieur Edwin Bond	Conseiller
Madame Marie-Josée Lapierre	Conseillère
Monsieur Denis Bezeau	Conseiller
Madame Maryse Pagé	Conseillère
Madame Anne-Marie Boudreau	Conseillère

EST ABSENT

Monsieur Eddy Boudreau	Conseiller
------------------------	------------

Formant quorum sous la présidence, de monsieur Jacques Bernier, maire

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE: Madame Josée Poulin directrice
générale.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur le Maire, Jacques Bernier souhaite la bienvenue à tous

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À la salle du conseil municipal de Rivière-au-Tonnerre, l'assemblée est
ouverte à 19h00 par le maire, monsieur Jacques Bernier. Madame
Josée Poulin fait fonction de secrétaire.

3. RÉSOLUTION 107-10-25

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR la conseillère Maryse Pagé

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé et que les affaires nouvelles
restent ouvertes.

4. RÉSOLUTION 108-10-25

LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS
DE SEPTEMBRE 2025

ATTENDU QUE l'ensemble des membres du conseil ont reçu les
procès-verbaux préalablement à la présente séance;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

APPUYÉ PAR la conseillère Maryse Pagé

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE tous les membres du conseil demandent une dispense de lecture
et adoptent et ratifient les procès-verbaux du mois de septembre 2025
tel que soumis.

5. RÉSOLUTION 109-10-25

**ADOPTION DE LA LISTE DES PRÉLÈVEMENTS
BANCAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2025**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Bezeau

APPUYÉ PAR la conseillère Marie-Josée Lapierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des prélèvements bancaires du mois de septembre 2025
soit adoptée telle que déposée.

QUE la directrice-générale et greffière-trésorière de la Municipalité
de Rivière-au-Tonnerre certifie que la Municipalité a les crédits
suffisants pour les dépenses autorisées par cette résolution

Josée Poulin, directrice-générale et greffière-trésorière

6. RÉSOLUTION 110-10-25

APPROBATION DES COMPTES ET DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

APPUYÉ PAR le conseiller Edwin Bond

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les comptes et déboursés soient adoptés et que le paiement et
les déboursés soient autorisés.

QUE la directrice-générale et greffière-trésorière de la Municipalité
de Rivière-au-Tonnerre certifie que la Municipalité a les crédits
suffisants pour les dépenses autorisées par cette résolution

Josée Poulin, directrice-générale et greffière-trésorière

7. RÉSOLUTION 111-10-25

**REPORT DES TRAVAUX DE PROTECTION DU LITTORAL ET
RECONSTRUCTION DE LA PROMENADE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de RAT a octroyé le contrat pour
le projet de protection du littoral et de reconstruction de la promenade à
l'Entreprise Aurel Harvey et Fils inc le 4 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'Entrepreneur a transmis une requête à la
Municipalité pour le report des travaux en 2026 suite à l'indisponibilité
des pieux comme demandé aux plans et devis pour appel d'offres et que
les pieux ne seront disponibles seulement qu'au-delà de la période permise
en 2025 pour les travaux dans la rivière au Tonnerre;

CONSIDÉRANT QUE le MSP a confirmé à la Municipalité qu'elle
continuera d'être en soutien à la Municipalité jusqu'à la fin de l'Entente et
celle à venir, et ce même si les conditions du site changent d'ici la fin des
travaux;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maryse Pagé

APPUYÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil autorise le report du début des travaux en 2026 à la demande de l'Entrepreneur.

8. RÉSOLUTION 112-10-25

VALIDATION DES DÉBITMÈTRES-STATIONS AQUEDUCS

ATTENDU le Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau;

ATTENDU L'obligation de soumettre un rapport détaillé sur l'état des débitmètres ainsi que la calibration de ceux-ci par une entreprise spécialisée et reconnue par le ministère de l'Environnement;

ATTENDU la soumission d'Endress Hauser;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR le conseiller Denis Bezeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil accepte la soumission d'Endress Hauser au montant de 6 065\$ avant taxes pour la validation des débitmètres pour l'année 2026;

D'affecter la somme nécessaire donnant effet à la présente résolution, d'autoriser le paiement, de même que le décaissement.

9. CORRESPONDANCE

La correspondance est déposée

10. RAPPORT DE COMITÉ

Monsieur Jacques Bernier mentionne la réunion de la Régie inter municipal des matières résiduelles et relate que l'entente administrative avec la Municipalité de Longue-Pointe de Mingan a été reportée en juin 2026.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée au conseil

12. LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la clôture de l'assemblée est proposée par le conseiller Edwin Bond. Monsieur Jacques Bernier, maire déclare la séance levée à 19h30.

13. SIGNATURES

Josée Poulin
Directrice générale

Jacques Bernier
Maire